

le 21 janvier 2020 : Audition du Parlement rural français par les parlementaires nationaux des groupes ruralités de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le Parlement rural français (P.R.F.) a été auditionné, le 21 janvier dernier, par les groupes ruralités de l'Assemblée nationale et du Sénat. À cette occasion, les « parlementaires de la ruralité » ont pu remettre à la Représentation nationale la synthèse de la première session plénière, qui s'était tenue les 15 et 16 octobre derniers à Nevers Magny-Cours. Cette audition a permis aux membres du P.R.F. de présenter leurs axes de travail : développement économique, accès aux services, jeunesse et éducation, institutions et développement local. Il leur a également été permis d'insister sur leurs attentes et de présenter leurs premières propositions sur ces sujets afin de répondre à un objectif essentiel : l'amélioration concrète des conditions de vie des habitants de ces territoires. Les représentants de la ruralité ont assuré aux élus nationaux que leur travail de suivi de l'Agenda rural et de réflexion quant à ces nouvelles propositions allaient se prolonger, notamment au travers des commissions thématiques du P.R.F., qui ont initié leurs travaux et qui continueront de se réunir régulièrement. Vous pouvez accéder au premier Journal officiel du Parlement rural français via le lien ci-après : Parlement rural français – Premier Journal officiel